

Corbeil-Essonnes : la ville rachète la propriété de Serge Dassault, «lieu de délinquance» selon un adjoint

La résidence de l'ancien maire, décédé en 2018, a été qualifiée de «lieu de délinquance» par l'adjoint aux finances de la nouvelle majorité élue en 2020, provoquant la colère de l'opposition lors du vote du budget mercredi soir. La ville a racheté le Clos des Pinsons pour y implanter un collège.



Corbeil-Essonnes, jeudi 7 avril 2022. Le collège et le gymnase s'implanteront autour de cette maison, qui appartenait à Serge Dassault, sur un domaine de 2,2 hectares. LP/Romain Chiron

Par Sébastien Morelli

Le 7 avril 2022 à 19h58, modifié le 8 avril 2022 à 06h49

Le débat sur le vote du budget a été considérablement raccourci ce mercredi soir, lors du conseil municipal de Corbeil-Essonnes (Essonne). Alors que Sylvain Renard, adjoint aux finances du maire Bruno Piriou (DVG), présentait les grandes lignes budgétaires, ce dernier a eu cette phrase concernant l'ancienne résidence de Serge Dassault, maire de 1995 à 2008, que la ville vient d'acquérir pour y édifier un collège : « Les Pinsons, c'était un lieu de délinquance. » Des mots « inadmissibles » qui ont fait bondir les membres de l'ancienne majorité.

« Nous sommes outrés, c'est absolument scandaleux », a lancé Jean-François Bayle (LR) du groupe d'opposition républicain, énergie et proximité, décidant de quitter la salle avec les autres élus d'opposition. « Il nous a insultés, confie à froid, ce jeudi au téléphone, l'élus. Mais aussi les milliers de Corbeil-Essonnois qui ont été invités aux Pinsons pendant trente ans et tous les élus de tous bords qui y sont passés. Ça fait une masse de délinquants ! »

« Dassault est décédé, il est temps de passer à autre chose »

« Nous sommes profondément déçus, regrette Éric Breton (LR) du groupe d'opposition Corbeil au Cœur, qui a également claqué la porte. Nous avons tenu des réunions aux Pinsons pour travailler sur des dossiers politiques. Nous ne méritons pas d'être considérés comme des délinquants, c'est méprisant, minable. Et Serge Dassault est décédé, il est temps de passer à autre chose. » Jean-Luc Raymond (LREM), qui n'a pas quitté sa chaise mercredi soir, a lui aussi condamné ces propos.

L'adjoint aux finances Sylvain Renard a repris la parole pour expliciter et confirmer cette accusation : « Monsieur Dassault était un délinquant, il a été condamné par les justices de plusieurs pays. Les Pinsons appartenaient à un délinquant. Je me suis porté partie civile, j'ai lu le dossier d'instruction, je sais ce qui se passait aux Pinsons. » Tout cela fait référence à l'affaire dite des achats de voix lors des élections municipales à Corbeil-Essonnes en 2008, 2009 et 2010.

Ce dossier a été jugé une première fois en 2020, aboutissant à la condamnation de l'ancien maire, Jean-Pierre Bechter, ainsi que d'autres membres de la mairie. Serge Dassault était le principal accusé, mais il est

décédé le 28 mai 2018 avant le procès. Ce dossier a été rejugé en appel en février avec un délibéré fixé au 17 mai.

« Ce n'était pas prémédité, assure Bruno Piriou (DVG), le maire de la ville. Je pense qu'ils n'avaient pas grand-chose à dire sur le budget, qu'ils n'en maîtrisent pas la technique, et qu'ils n'avaient pas de proposition. Et Sylvain n'a rien dit de choquant. Oui, Serge Dassault a commis des délits, il a été condamné pour blanchiment (*le milliardaire avait fait appel mais est décédé une semaine avant que ce dernier n'ait lieu*). Et la plupart des dons d'argent se sont faits aux Pinsons. » Cette résidence était le QG de campagne de l'homme d'affaires, et c'est aussi là que se tenaient à l'époque les réunions de travail de l'UMP en Essonne.

Un achat à 2,5 millions d'euros

« Ça sera bientôt un lieu d'éducation. La vente a été signée et payée pour 2,5 millions d'euros et le conseil départemental a délibéré à l'unanimité le 28 mars pour y construire le 5e collège de Corbeil-Essonnes. Nous en sommes fiers, c'est notre besoin en service public le plus urgent », indique le maire.